

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Page 2

I SITUATION BUDGETAIRE DE LA CUD POUR L'EXERCICE 2011

Pages 1 à 48

1) VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Pages 1 à 18

2) L'ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET DE L'EPARGNE

Pages 19 à 36

A) Des recettes marquées par les incertitudes liées à la taxe professionnelle

Pages 19 à 27

B) Vers une plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement

Pages 28 à 34

C) Les soldes d'épargne

Pages 35 à 36

3) L'ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Pages 37 à 48

A) Nature et poids des dépenses d'équipement

Pages 37 à 40

B) Mode de financement des investissements

Page 41

C) La dette et sa gestion

Pages 41 à 48

II BUDGET 2011 DECLINE DANS LE CADRE DU PLAN PLURIANNUEL D' ACTIONS

Pages 49 à 58

INTRODUCTION

Ce budget primitif 2011 est construit conformément aux orientations budgétaires présentées le 16 décembre 2010. Il est ainsi marqué par l'impact effectif de la suppression de la taxe professionnelle, et le premier constat de la perte de dynamique des recettes de fiscalité.

Comme il l'avait été annoncé, les ratios financiers traduisent, en ce début d'exercice, une situation favorable, qui, sous réserve de contrainte des dépenses de fonctionnement, permettra à la collectivité de poursuivre une politique d'investissement conforme à sa vocation de développement du territoire, dans la continuité de la mise en œuvre du projet communautaire.

Le budget 2011, détaillé dans les pages qui suivent, permettra encore de dégager une épargne brute en progression, en proposant, d'une part, des dépenses de fonctionnement en baisse, et d'autre part une progression des recettes de fonctionnement, grâce à un effort porté sur le versement transport. L'enveloppe d'investissement peut encore être maintenue à 95 millions d'euros, sans dégrader la situation financière.

Il importe cependant de préciser que les hypothèses retenues en ce qui concerne les nouvelles recettes, reposent sur une simulation effectuée et publiée par les services de l'Etat en juin 2010, les chiffres définitifs nous seront communiqués en cours d'année. Il faut donc souhaiter que ces simulations n'étaient pas empruntées d'optimisme excessif et ne nous obligeront pas ainsi à revoir le budget à la baisse lors d'une prochaine décision modificative.

I : situation budgétaire de la CUD pour l'exercice 2011

1) Vue d'ensemble du budget primitif 2011

En 2011, il s'élève à un peu plus de 475,6 M€, répartis à raison de **121,8 M€** en section d'investissement et de **353,7 M€** en section de fonctionnement. Il ne s'agit ici que des **mouvements réels**, c'est à dire **exclusion faite des écritures d'ordre**. **Sont par ailleurs non compris les flux financiers, les flux croisés entre budgets et les remboursements anticipés de dette refinancée (dépendance -recette).**

Le budget primitif 2011 est composé de **7 budgets** :

Budget principal

C'est le **budget le plus important** de la communauté urbaine de Dunkerque (81 % des dépenses inscrites au BP 2011). Il s'élève au total à **384,5 M€**, répartis à raison de 283,5 M€ en section de fonctionnement, et près de 101 M€ en section d'investissement.

Budget annexe des ordures ménagères

C'est le **2^e budget**, en volume financier : il totalise **38 M€**, répartis à raison de 30,6 M€ en section de fonctionnement et 7,4 M€ en section d'investissement . Ce budget regroupe 8 % des dépenses du BP 2011. Sa recette principale est la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Financé essentiellement par la TEOM, et non par la redevance, il n'entre pas dans le cadre des services publics industriels et commerciaux. Par conséquent, il n'est pas tenu d'assurer son équilibre par ses ressources propres et reçoit une subvention du budget principal, qui sera de 5,2 M€ en 2011.

Budget annexe de l'assainissement

Ce budget totalise **17,5 M€** au total, soit 8,1 M€ de crédits de fonctionnement et 9,4 M€ de crédits d'investissement. S'agissant d'un service public industriel et commercial (SPIC), ce budget doit assurer son équilibre sans subvention du budget principal, grâce à ses ressources propres, constituées pour l'essentiel par la redevance assainissement payée par l'utilisateur.

Budget annexe des transports

Le budget des transports est **le 3^e budget de la CUD par son montant** : il s'élève pour 2011 à **34,8 M€** au total dont plus de 30,8 M€ de fonctionnement, et 4 M€ de crédits d'investissement. Il totalise 7 % des crédits inscrits au BP 2011. Sa recette principale est le versement transport. Grâce à l'augmentation du taux de versement transport payé par les entreprises, décidée le 16 décembre 2010, il peut s'équilibrer par ses propres recettes en 2011, sans recourir à une subvention du budget principal.

Il convient par ailleurs, d'isoler dans des budgets annexes, les lotissements gérés en régie par la communauté urbaine, afin d'individualiser leur coût de production, et d'assurer le suivi comptable des flux, mais aussi des stocks de terrains. La CUD en comptabilise trois actuellement :

Budget de la ZAC NORD BANC

Les crédits de fonctionnement pour la Zone d'aménagement concerté du NORD BANC s'élèvent à 205.000 €.

Budget de la ZAC LOON PLAGE

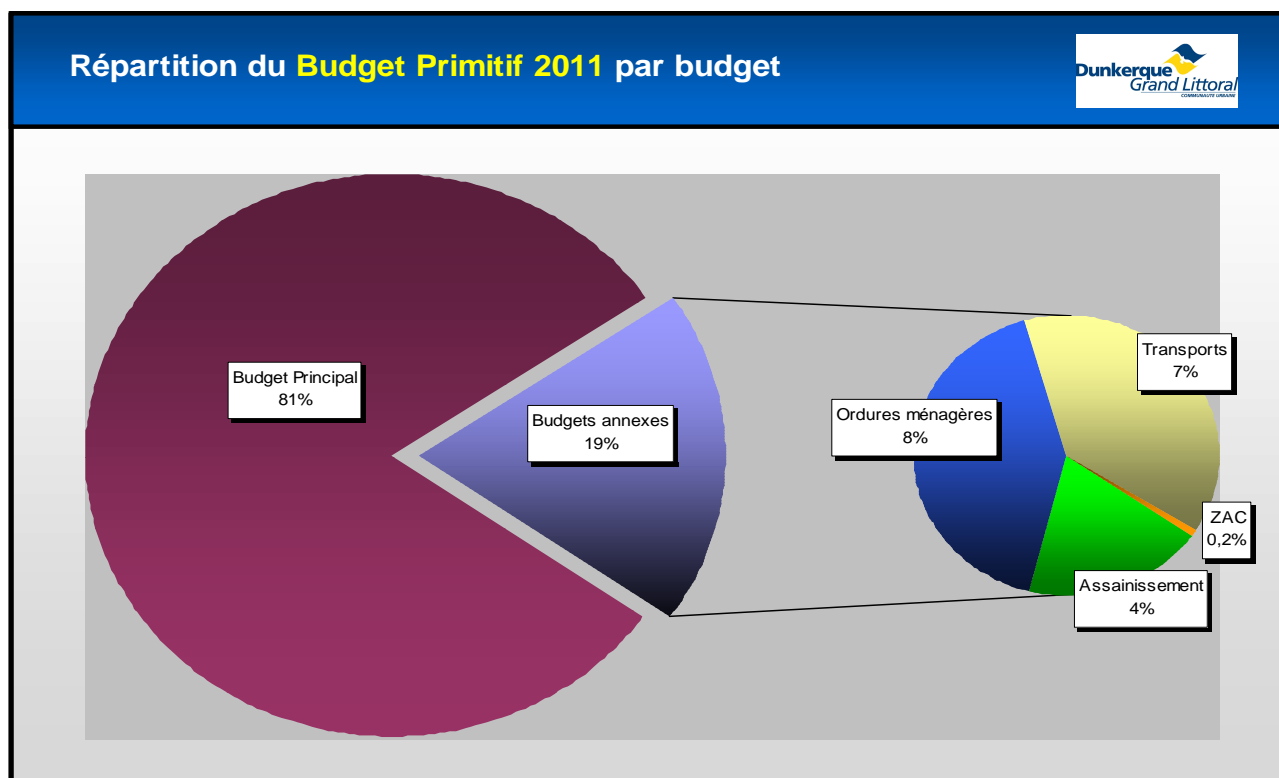
Les crédits de fonctionnement pour la Zone d'aménagement concerté de LOON PLAGE s'élèvent à 200.000 €.

Budget du lotissement du Carré de la Vieille

400.000 € de crédits de fonctionnement sont alloués à la zone d'aménagement concerté du Carré de la Vieille.

Le tableau suivant présente une **vue synthétique des dépenses** de fonctionnement et d'investissement pour les différents budgets (mouvements réels, flux croisés et remboursements anticipés de dette refinancée exclus)

Budgets	Dépenses fonctionnement	Dépenses investissement	TOTAL
Budget Principal	283,510	101,027	384,537
Budgets Annexes	70,230	20,815	91,045
Assainissement	8,077	9,385	17,462
Ordures ménagères	30,593	7,393	37,986
Transports	30,755	4,037	34,792
ZAC	0,805	-	0,805
TOTAL	353,740	121,842	475,582



BUDGET PRIMITIF 2011 - budgets consolidés - flux croisés exclus

F O N C T I O N N E M E N T	BP 2010 EN M €		BP 2011 EN M €		VARIATION EN M €		VARIATION EN %	
	Fiscalité Directe -subventions fiscales et dotations de l'état	335,331		339,998		4,667		1,39%
Dotations et Subventions Diverses	2,246		1,990		-0,256		-11,40%	
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	23,146		23,841		0,695		3,00%	
Redevance Assainissement	11,356		10,500		-0,856		-7,54%	
Recettes transport	24,320		32,676		8,356		34,36%	
Autres Produits	9,073		8,916		-0,157		-1,73%	
Subventions et primes à reverser	1,974		1,021		-0,953		-48,28%	
TOTAL RECETTES	407,446		418,942		11,496		2,82%	
Charges de Personnel	67,798		68,876		1,078		1,59%	
Frais Financiers	14,227		13,516		-0,711		-5,00%	
Reversements aux Communes	163,109		168,158		5,049		3,10%	
Subventions , contingents, participations	28,973		27,192		-1,781		-6,15%	
Charges du Service Public	72,650		71,960		-0,690		-0,95%	
Charges Exceptionnelles et Autres	2,703		2,817		0,114		4,22%	
Subventions et primes à reverser	1,974		1,021		-0,953		-48,28%	
Dépenses imprévues	0,000		0,200		0,200			
TOTAL DEPENSES	351,434		353,740		2,306		0,66%	
EPARGNE BRUTE	56,012		65,202		9,190		16,41%	
EPARGNE NETTE	33,112		40,592		7,480		22,59%	
I N V E S T I S S E M E N T	BP 2010 EN M €		BP 2011 EN M €		VARIATION EN M €		VARIATION EN %	
	Dépenses d'Equipement	77,788		79,120		1,332		1,71%
Subventions d'Investissement	15,881		15,819		-0,062		-0,39%	
TVA CVE-CVO	17,662		0,000		-17,662			
Remboursement Dette (1)	22,900		24,610		1,710		7,47%	
Avances et dette compensée	1,708		1,738		0,030		1,76%	
Dépenses imprévues	0,400		0,200		-0,200		-50,00%	
Autres Dépenses	0,290		0,355		0,065		22,41%	
TOTAL DEPENSES	136,629		121,842		-14,787		-10,82%	
Emprunts (1)	47,155		42,595		-4,560		-9,67%	
Subventions et Dotations	13,573		11,924		-1,649		-12,15%	
FCTVA CVE/CVO	17,662		0,000		-17,662			
Avances et dette compensée	1,708		1,738		0,030		1,76%	
Autres Recettes	0,519		0,383		-0,136		-26,20%	
TOTAL RECETTES	80,617		56,640		-23,977		-29,74%	
BESOIN DE FINANCEMENT	-56,012		-65,202					

(1) (hors remboursements anticipés refinancés : classiques et crédit long terme renouvelable (CLTR))

Budget principal, section de fonctionnement

BUDGET PRIMITIF 2011 BUDGET PRINCIPAL			
	BP 2010	BP 2011	Evol° 2010-2011
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -	340,410	344,889	1,32%
Charges du service public	26,731	25,309	-5,32%
Charges personnel	51,382	52,435	2,05%
Subventions Fonctionnement	12,839	13,877	8,08%
Reversements de fiscalités aux communes	163,109	168,158	3,10%
Attribution de Compensation	126,932	126,932	0,00%
Dotation de Solidarité Communautaire	36,177	41,226	13,96%
SDIS	14,796	11,862	-19,83%
Contingents & participations	0,952	0,930	-2,31%
Participation Budget annexes (flux croisés)	14,054	5,200	-63,00%
Participation Transports	7,183	-	-100,00%
Participation OM	6,327	5,200	-17,81%
Participation ZAC et lotissement	0,544	-	-100,00%
Autres dépenses	1,652	1,950	18,04%
Frais Financiers	9,227	8,558	-7,25%
Charges exceptionnelles	0,227	0,231	1,76%
Dépenses imprévues	-	0,200	NS
Sous total Dépenses réelles	294,969	288,710	-2,12%
Sous total Dépenses réelles (hors flux croisés)	280,915	283,510	0,92%
Amortissements	7,024	21,685	208,73%
Autres opérations d'ordre	-	-	NS
Virement section de fonctionnement	38,417	34,495	-10,21%
Sous total Dépenses d'ordre	45,441	56,180	23,63%
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -	340,410	344,889	1,32%
Fiscalité Directe	279,500	101,301	-63,76%
Dotations de l'Etat et subventions fiscales	55,831	238,697	327,53%
Dotations et participations diverses	1,120	1,132	1,07%
Attribution de Compensation	0,619	0,619	0,00%
Produits financiers	0,775	0,715	-7,74%
Produits exceptionnels	0,021	0,022	4,76%
Autres Produits	2,506	2,365	-5,63%
Sous total Recettes réelles	340,372	344,851	1,32%
Opérations d'ordre	0,038	0,038	0,00%
Sous total Recettes d'ordre	0,038	0,038	0,00%
Résultat de fonctionnement reporté			
EPARGNE BRUTE	45,403	56,141	23,65%

Budget annexe de l'assainissement, section de fonctionnement

BUDGET PRIMITIF 2011 BUDGET ASSAINISSEMENT			
	BP 2010	BP 2011	Evol ¹ 2010-2011
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -	14,678	12,640	-13,88%
Charge du service public	2,042	1,968	-3,62%
Charges de Personnel	4,185	4,220	0,84%
Autres dépenses	-	-	NS
Frais Financiers	0,777	0,728	-6,31%
Charges Exceptionnelles	0,322	0,112	-65,22%
Primes d'Epuration reversées	1,105	1,021	-7,60%
Subventions reversées	0,869	-	-100,00%
<i>recettes reversées</i>	<i>1,974</i>	<i>1,021</i>	<i>-48,28%</i>
Provision	0,028	0,028	0,00%
Sous total Dépenses réelles	9,328	8,077	-13,41%
Amortissements	2,227	2,187	-1,80%
Autres opérations d'ordre	-	-	NS
Virement section de fonctionnement	3,123	2,376	-23,92%
Sous total Dépenses d'ordre	5,350	4,563	-14,71%
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -	14,678	12,640	-13,89%
Redevance Assainissement	11,356	10,500	-7,54%
Primes d'Epuration	0,179	0,224	25,14%
Primes d'Epuration à reverser	1,105	1,021	-7,60%
Subventions à reverser	0,869	-	-100,00%
<i>recettes à reverser</i>	<i>1,974</i>	<i>1,021</i>	<i>-48,28%</i>
Autres Produits	0,660	0,607	-8,03%
Produits financiers	0,051	0,048	-5,88%
Produits exceptionnels	0,300	0,090	-70,00%
Sous total Recettes réelles	14,520	12,490	-13,98%
Opérations d'ordre	0,158	0,150	-5,06%
Sous total Recettes d'ordre	0,158	0,150	-5,06%
Résultat de fonctionnement reporté			
EPARGNE BRUTE	5,192	4,413	

Budget annexe des ordures ménagères, section de fonctionnement

BUDGET PRIMITIF 2011 BUDGET DES ORDURES MENAGERES			
	BP 2010	BP 2011	Evol° 2010-2011
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -	34,055	34,110	0,16%
Charges du service public	14,039	13,925	-0,81%
Charges de Personnel	12,231	12,221	-0,08%
Subventions	0,216	0,198	-8,33%
Autres Dépenses	-	-	NS
Frais Financiers	4,212	4,200	-0,28%
Charges exceptionnelles	0,038	0,040	5,26%
Provision	0,009	0,009	0,00%
Sous total Dépenses réelles	30,745	30,593	-0,49%
Amortissements	1,174	1,128	-3,92%
Autres opérations d'ordre	-	-	NS
Virement section de fonctionnement	2,136	2,389	11,84%
Sous total Dépenses d'ordre	3,310	3,517	6,25%
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -	34,055	34,110	0,16%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	23,146	23,841	3,00%
Participation Budget Principal	6,327	5,201	-17,80%
Ventes - Produits Divers	4,038	4,615	14,29%
Produits financiers	0,496	0,401	-19,15%
Produits exceptionnels	0,022	0,022	0,00%
Autres Produits	0,026	0,030	15,38%
Sous total Recettes réelles	34,055	34,110	0,16%
Sous total Recettes réelles (hors flux croisés)	27,728	28,909	4,26%
Opérations d'ordre	0,000	0,000	NS
Sous total Recettes d'ordre	-	-	NS
Résultat de fonctionnement reporté			
EPARGNE BRUTE	3,310	3,517	6,25%

Budget annexe des transports, section de fonctionnement

BUDGET PRIMITIF 2011				
BUDGET TRANSPORT				
	BP 2010	BP 2011	Evol° 2010-2011	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -	32,181	33,036	2,66%
	Délégation de Service Public	28,992	29,736	2,57%
	Autres charges du service public	0,124	0,217	75,00%
	Reversement de Versement Transport	0,375	0,375	0,00%
	Participation Département	0,170	0,325	91,18%
	Frais financiers	0,011	0,030	NS
	Charges exceptionnelles	0,000	0,020	NS
	Provision	0,052	0,052	0,00%
	Sous total Dépenses réelles	29,724	30,755	3,47%
	Amortissements	2,457	2,200	-10,46%
	Autres opérations d'ordre	0,000		NS
	Virement section de fonctionnement	0,000	0,081	NS
	Sous total Dépenses d'ordre	2,457	2,281	-7,16%
	- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -	32,181	33,036	2,66%
	Délégation de Service Public	7,320	7,676	4,86%
	Versement Transport	17,000	25,000	47,06%
	Subventions	0,328	0,015	-95,43%
	Participation Budget Principal	7,183	0,000	-100,00%
	Autres produits	0,000	0,000	NS
	Sous total Recettes réelles	31,831	32,691	2,70%
	Sous total Recettes réelles (hors flux croisés)	24,648	32,691	32,63%
	Opérations d'ordre	0,350	0,345	-1,43%
	Sous total Recettes d'ordre	0,350	0,345	-1,43%
Résultat de fonctionnement reporté				
EPARGNE BRUTE	2,107	1,936	-8,12%	

Budget annexe des ZAC et lotissements, section de fonctionnement

BUDGET PRIMITIF 2011 BUDGETS ZAC ET LOTISSEMENTS									
	BP 2010				BP 2011				Evol ⁹ 2009-2010
	Nord Banc	Loon Plage	Carré de la Vieille	Total	Nord Banc	Loon Plage	Carré de la Vieille	Total	
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -	1,029	1,231	0,233	2,493	0,996	0,524	0,682	2,202	-3,21%
Charges du service public	0,056	0,433	0,233	0,722	0,205	0,200	0,400	0,805	266,07%
dont achats et variation de stocks	0,056	0,433	0,233	0,722	0,205	0,200	0,400	0,805	266,07%
dont production déstockée	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Autres Dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Frais Financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Sous total Dépenses réelles	0,056	0,433	0,233	0,722	0,205	0,200	0,400	0,805	266,07%
Amortissements	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Autres opérations d'ordre	0,917	0,366	-	1,283	0,791	0,324	0,282	1,397	-13,74%
Virement section de fonctionnement	0,056	0,432	-	0,488	-	-	-	-	-100,00%
Sous total Dépenses d'ordre	0,973	0,798	-	1,771	0,791	0,324	0,282	1,397	-18,71%
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -	1,029	1,231	0,233	2,493	0,996	0,524	0,682	2,202	-3,21%
Participation Budget Principal	0,056	0,433	0,055	0,544	-	-	-	-	-100,00%
Ventes - Produits Divers			0,078	0,078			-	-	NS
Autres recettes			0,100	0,100			-	-	NS
Sous total Recettes réelles	0,056	0,433	0,233	0,722	-	-	-	-	-100,00%
Sous total Recettes réelles (hors flux croisés)	-	-	0,178	0,178	-	-	-	-	NS
Opérations d'ordre	0,973	0,798	-	1,771	0,996	0,524	0,682	1,520	2,36%
Sous total Recettes d'ordre	0,973	0,798	-	1,771	0,996	0,524	0,682	2,202	2,36%
Résultat de fonctionnement reporté									
EPARGNE BRUTE	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,205	-0,200	-0,400	-0,805	

Budgets consolidés, section de fonctionnement

BUDGET PRIMITIF 2011 DONNEES CONSOLIDEES FONCTIONNEMENT							
	BP 2010	BP 2011	Evol ^P 2010-2011		BP 2010	BP 2011	Evol ^P 2010-2011
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -	423,817	426,878	0,72%	- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -	423,817	426,877	0,72%
Charges du service public	72,650	71,960	-0,95%	Fiscalité directe	279,500	101,301	-63,76%
dont budget principal	26,731	25,309	-5,32%	Attribution de compensation	0,619	0,619	0,00%
dont budget ordures ménagères	14,039	13,925	-0,81%	Dotations de l'Etat et subventions fiscales	55,831	238,697	327,53%
dont budget assainissement	2,042	1,968	-3,62%	Dotations et subventions diverses	1,120	1,132	1,07%
dont budget transport	29,116	29,953	2,87%	Participation Budget annexes (flux croisés)	14,054	5,200	-63,00%
dont budget ZAC et lotissement	0,722	0,805	11,50%	Participation Transports	7,183	-	-100,00%
Charges personnel	67,798	68,876	1,59%	Participation OM	6,327	5,200	-17,81%
Subventions de fonctionnement	13,055	14,075	7,81%	Participation ZAC et lotissement	0,544	-	-100,00%
Reversements de fiscalités aux communes	163,109	168,158	3,10%	Taxe enlèvement ordures ménagères	23,146	23,841	3,00%
Attribution de Compensation	126,932	126,932	0,00%	Redevance assainissement	11,356	10,500	-7,54%
Dotation de Solidarité Communautaire	36,177	41,226	13,96%	Versement transport	17,000	25,000	47,06%
Participation Budget annexes (flux croisés)	14,054	5,200	-63,00%	Délégation service public transport	7,320	7,676	4,86%
Participation Transports	7,183	-	-100,00%	Produits financiers	1,322	1,164	-11,95%
Participation OM	6,327	5,200	-17,81%	Produits exceptionnels	0,343	0,134	-60,93%
Participation ZAC et lotissement	0,544	-	-100,00%	Autres produits	7,915	7,857	-0,73%
Contingent SDIS	14,796	11,862	-19,83%	subventions et prime à reverser	1,974	1,021	-48,28%
Contingents & participations diverses	1,122	1,255	11,85%	Sous total Recettes réelles	421,500	424,142	0,63%
Autres dépenses	2,027	2,325	14,70%	Sous total Recettes réelles (hors flux croisés)	407,446	418,942	2,82%
Frais financiers	14,227	13,516	-5,00%	Opérations d'ordre	2,317	2,735	18,04%
Charges exceptionnelles	0,587	0,403	-31,35%	Sous total Recettes d'ordre	2,317	2,735	18,04%
Subventions et primes reversées	1,974	1,021	-48,28%	Résultat de fonctionnement reporté			
Dépenses imprévues	-	0,200	NS				
Provisions	0,089	0,089	0,00%				
Sous total Dépenses réelles	365,488	358,940	-1,79%	EPARGNE BRUTE	56,012	65,202	16,41%
Sous total Dépenses réelles (hors flux croisés)	351,434	353,740	0,66%				
Amortissements	12,882	27,200	111,15%				
Autres opérations d'ordre	1,283	1,397	8,89%				
Virement section de fonctionnement	44,164	39,341	-10,92%				
Sous total Dépenses d'ordre	58,329	67,938	16,47%				

Budget principal, section d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2011 BUDGET PRINCIPAL				
	BP 2010	BP 2011	Evol° 2010-2011	
SECTION D'INVESTISSEMENT	- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -	121,755	131,676	8,15%
	Dépenses d'Equipement	63,375	64,982	2,54%
	Subventions d'équipement	15,881	15,819	-0,39%
	Remboursement de la Dette (1)	18,121	19,671	8,55%
	Remboursements anticipés (pour info)	32,776	49,806	51,96%
	Dépenses imprévues	0,400	0,200	-50,00%
	Autres Dépenses	0,290	0,355	22,41%
	Avance budgets lotissements (flux croisés)		0,805	
	Sous total Dépenses réelles	98,067	101,832	3,84%
	Sous total Dépenses réelles (hors flux croisés)		101,027	
	Opérations d'ordre	23,688	29,844	25,99%
	Sous total Dépenses d'ordre	23,688	29,844	25,99%
	- RECETTES D'INVESTISSEMENT -	121,755	131,677	8,15%
	Emprunts (1)	38,753	33,484	-13,60%
	Refinancement RA (pour info)	32,776	49,806	51,96%
	Subventions	5,945	6,374	7,22%
	FCTVA	6,667	4,600	-31,00%
	Autres dotations	0,800	0,850	6,25%
	Autres recettes	0,499	0,383	-23,25%
	Sous total Recettes réelles	52,664	45,691	-13,24%
	Amortissements	7,024	21,685	208,73%
	Autres opérations d'ordre	23,650	29,806	26,03%
	Prélèvement section de fonctionnement	38,417	34,495	-10,21%
Sous total Recettes d'ordre	69,091	85,986	24,45%	
Résultat d'investissement reporté			NS	
Affectation de résultat			NS	
BESOIN DE FINANCEMENT	-45,403	-56,141	23,65%	

Budget annexe de l'assainissement, section d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2011 BUDGET ASSAINISSEMENT			
	BP 2010	BP 2011	Evol° 2010-2011
- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -	7,616	9,535	25,20%
Dépenses d'Equipement	4,480	6,387	42,57%
Subventions d'équipement	-	-	NS
Remboursement de la Dette (1)	1,270	1,260	-0,79%
Remboursements anticipés autres* (pour info)	1,000	1,000	0,00%
Avances & dettes compensées	1,708	1,738	1,76%
Sous total Dépenses réelles	7,458	9,385	25,84%
Opérations d'ordre	0,158	0,150	-5,06%
Sous total Dépenses d'ordre	0,158	0,150	-5,06%
- RECETTES D'INVESTISSEMENT -	7,616	9,535	25,20%
Emprunts (1)	0,558	3,234	479,57%
Refinancement RA (pour info)	1,000	1,000	0,00%
FCTVA	-	-	NS
Autres dotations	-	-	NS
Avances & dettes compensées	1,708	1,738	1,76%
Autres recettes	-	-	NS
Sous total Recettes réelles	2,266	4,972	119,42%
Amortissements	2,227	2,187	-1,80%
Autres opérations d'ordre	-	-	NS
Prélèvement section de fonctionnement	3,123	2,376	-23,92%
Sous total Recettes d'ordre	5,350	4,563	-14,71%
<i>Résultat d'investissement reporté</i>			NS
<i>Affectation de résultat</i>			NS
BESOIN DE FINANCEMENT	-5,192	-4,413	-15,00%

(1) hors remboursements anticipés réfinancés

Budget annexe des ordures ménagères, section d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2011 BUDGET DES ORDURES MENAGERES				
		BP 2010	BP 2011	Evol [°] 2010-2011
SECTION D'INVESTISSEMENT	- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -	24,551	7,393	-69,89%
	Dépenses d'Equipement	3,398	3,776	11,12%
	dont CVE-CVO	-	-	NS
	Subventions d'équipement	-	-	NS
	Remboursement de la Dette (1)	3,491	3,617	3,61%
	Remboursements anticipés autres (pour info)	2,000	2,000	0,00%
	Remboursements anticipés CVE-CVO	17,662	-	-100,00%
	Dépenses imprévues	-	-	NS
	Autres Dépenses	-	-	NS
	Sous total Dépenses réelles	24,551	7,393	-69,89%
	Opérations d'ordre	-	-	NS
	Sous total Dépenses d'ordre	-	-	NS
	- RECETTES D'INVESTISSEMENT -	24,551	7,393	-69,89%
	Emprunts (1)	3,398	3,776	11,12%
	Refinancement RA autres (pour info)	2,000	2,000	0,00%
	Subventions	-	-	NS
	FCTVA	0,181	0,100	-44,75%
	FCTVA CVE-CVO	17,662	-	-100,00%
	Autres dotations	-	-	NS
	Autres recettes	-	-	NS
	Sous total Recettes réelles	21,241	3,876	-81,75%
	Amortissements	1,174	1,128	-3,92%
	Autres opérations d'ordre	-	-	NS
	Prélèvement section de fonctionnement	2,136	2,389	11,84%
	Sous total Recettes d'ordre	3,310	3,517	6,25%
<i>Résultat d'investissement reporté Affectation de résultat</i>				
BESOIN DE FINANCEMENT	- 3,310	- 3,517	6,25%	

(1) hors remboursements anticipés réfinancés

Budget annexe des transports section d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2011 BUDGET TRANSPORT			
	BP 2010	BP 2011	EvoI° 2010-2011
- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -	6,902	4,382	-36,51%
Dépenses d'Equipement	6,535	3,975	-39,17%
Subventions d'équipement	-	-	NS
Remboursement de la Dette (1)	0,017	0,062	264,71%
Remboursements anticipés * (pour info)	-	-	NS
Dépenses imprévues	-	-	NS
Autres Dépenses	-	-	NS
Sous total Dépenses réelles	6,552	4,037	-38,39%
Opérations d'ordre	0,350	0,345	-1,43%
Sous total Dépenses d'ordre	0,350	0,345	-1,43%
- RECETTES D'INVESTISSEMENT -	6,902	4,382	-36,51%
Emprunts (1)	4,445	2,101	-52,73%
Refinancement Remboursements anticipés autres (pour info)	-	-	NS
Autres dotations	-	-	NS
Autres recettes	-	-	NS
Sous total Recettes réelles	4,445	2,101	-52,73%
Amortissements	2,457	2,200	-10,46%
Autres opérations d'ordre	-	-	NS
Prélèvement section de fonctionnement	-	0,081	NS
Sous total Recettes d'ordre	2,457	2,281	-7,16%
Résultat d'investissement reporté			
Affectation de résultat			
BESOIN DE FINANCEMENT	-2,107	-1,936	-8,12%

(1) hors remboursements anticipés réfinancés

Budget annexe des ZAC et lotissements, section d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2011									
BUDGETS ZAC ET LOTISSEMENTS									
	BP 2010				BP 2011				Evol° 2010-2011
	Nord Banc	Loon Plage	Carré de la Vieille	Total	Nord Banc	Loon Plage	Carré de la Vieille	Total	
- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -	0,973	0,798	-	1,771	0,996	0,524	0,682	2,202	0,02363823
Dépenses d'Equipement	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Subventions d'équipement	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Remboursement de la Dette (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Remboursements anticipés autres* (pour info)	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Autres Dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Sous total Dépenses réelles	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Opérations d'ordre	0,973	0,798	-	1,771	0,996	0,524	0,682	2,202	2,36%
Sous total Dépenses d'ordre	0,973	0,798	-	1,771	0,996	0,524	0,682	2,202	2,36%
- RECETTES D'INVESTISSEMENT -	0,973	0,798	-	1,771	0,996	0,524	0,682	1,520	2,36%
Emprunts (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Refinancement Remboursements anticipés autres (pour info)	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Autres dotations	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Avance du budget principal	-	-	-	-	0,205	0,200	0,400	0,805	NS
Sous total Recettes réelles	-	-	-	-	0,205	0,200	0,400	0,805	NS
Sous total Recettes réelles (hors flux croisés)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements	-	-	-	-	-	-	-	-	NS
Autres opérations d'ordre	0,917	0,366	-	1,283	0,791	0,324	0,282	1,397	-13,74%
Prélèvement section de fonctionnement	0,056	0,432	-	0,488					-100,00%
Sous total Recettes d'ordre	0,973	0,798	-	1,771	0,791	0,324	0,282	1,397	-18,71%
Résultat de fonctionnement reporté									
BESOIN DE FINANCEMENT	0,000	0,000	0,000	0,000	0,205	0,200	0,400	0,805	

(1) hors remboursements anticipés réfinancés

Budgets consolidés, section d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2011 BUDGET CONSOLIDE			
	BP 2010	BP 2011	Evol° 2010-2011
- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -	162,595	155,188	-4,56%
Dépenses d'Equipement	77,788	79,120	1,71%
Subventions d'équipement	15,881	15,819	-0,39%
Remboursement de la Dette (1)	22,899	24,610	7,47%
Remboursements anticipés * (pour info)	35,776	52,806	47,60%
Remboursements anticipés CVE-CVO	17,662	-	-100,00%
Avances & dette compensée	1,708	1,738	1,76%
Dépenses imprévues	0,400	0,200	-50,00%
Autres Dépenses	0,290	0,355	22,41%
Avance budgets lotissements (flux croisés)		0,805	
Sous total Dépenses réelles	136,628	122,647	-10,23%
Sous total Dépenses réelles (hors flux croisés)		121,842	
Opérations d'ordre	25,967	32,541	25,32%
Sous total Dépenses d'ordre	25,967	32,541	25,32%
- RECETTES D'INVESTISSEMENT -	162,595	155,189	-4,55%
Emprunts (1)	47,154	42,595	-9,67%
Refinancement Remboursements anticipés autres (pour info)	35,776	52,806	47,60%
Subventions	5,945	6,374	7,22%
FCTVA	6,848	4,700	-31,37%
FCTVA CVE/CVO	17,662	-	-100,00%
Autres dotations	0,800	0,850	6,25%
Avances & dette compensée	1,708	1,738	1,76%
Autres recettes	0,499	0,383	-23,25%
Avance budgets lotissements (flux croisés)		0,805	
Sous total Recettes réelles	80,616	57,445	-28,74%
Sous total Recettes réelles (hors flux croisés)		56,640	
Amortissements	12,882	27,200	111,15%
Autres opérations d'ordre	24,933	31,203	25,15%
Prélèvement section de fonctionnement	44,164	39,341	-10,92%
Sous total Recettes d'ordre	81,979	97,744	19,23%
Résultat d'investissement reporté Affectation de résultat			
BESOIN DE FINANCEMENT	-56,012	-65,202	16,41%

2) L'analyse de la section de fonctionnement et de l'épargne

A) Des recettes marquées pour la première fois par l'impact de la réforme de la taxe professionnelle

Elles comprennent toutes les recettes de fonctionnement de la collectivité (hors mouvements d'ordre, c'est à dire les jeux d'écriture), notamment la fiscalité, les dotations, les produits, les subventions reçues. Elles s'établissent en prévision 2011 à **418,9 M€ tous budgets confondus**, contre 407,4 M€ en 2010, ce qui représente une **augmentation de 2,82 % de BP à BP**.

Ces recettes doivent être analysées budget par budget :

Les recettes du budget principal

Elles s'élèvent à 344,851 M€, soit + 4,479 M€ représentant + 1,32 %, et sont constituées pour 98,6 % de recettes fiscales et dotations de l'Etat.

L'évolution des recettes attendues pour 2011 est largement marquée par la suppression de la taxe professionnelle qui a conduit à son remplacement par de nouvelles recettes fiscales, sensiblement moins dynamiques qu'auparavant, complétées d'un mécanisme de compensation quant à lui très incertain en ce qui concerne son évolution. De la même façon, les dotations habituelles (DGF) enregistrent pour la première fois un recul par répercussion des effets collatéraux de la suppression de la taxe professionnelle.

1. Les recettes de substitution de la taxe professionnelle :

Du fait du caractère fortement industriel du tissu économique local - la TP était assise à hauteur de 87 % sur les investissements productifs réalisés par les entreprises, contre 80 % en moyenne à l'échelle nationale - la communauté urbaine de Dunkerque constate désormais un large différentiel entre la taxe professionnelle actuelle et le périmètre des nouvelles recettes fiscales.

Les estimations pour l'année 2011 sont fragiles, elles reposent uniquement sur des estimations du Sénat de juin 2010, estimations que nombre de collectivités ont considéré comme optimistes, elles tiennent compte du coefficient d'actualisation des bases foncières de 2 % pour 2011.

Ainsi, en 2011, le nouveau panier de ressources fiscales est estimé, à ce jour, à 101,301 M€ :

71,052 M€ au titre de la **Cotisation économique territoriale (CET)**, cette dernière étant composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour 54,882 M€ et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour 16,170 M€, ce montant intègre la hausse du taux de CFE, porté pour 2011 à 34,94 %.

17, 554 M€ liés au transfert de la part départementale de la **taxe d'habitation**

10, 30 M€ représentant **l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)** sachant que 7, 9 M€ seront acquittés par le Centre de production nucléaire d'EDF.

0,245 M€ au titre de la taxe sur le **foncier non bâti**.

Et enfin **2,15 M€** de taxe sur les surfaces commerciales (**TASCOM**).

Par conséquent 65 % des ressources de la collectivité seront assurées par le dispositif de garantie de ressources mis en place par l'Etat, estimé à ce jour pour un montant de l'ordre de 185 M€.

2. les dotations et compensations "historiques" :

Les dotations et compensations versées par l'Etat se composent, d'une part, des dotations historiques que constituent la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et les compensations fiscales versées à la collectivité au titre des divers exonérations, abattements et dégrèvements accordés par l'Etat aux entreprises dans le cadre des réformes successives sur la taxe professionnelle, mais surtout, d'autre part, à compter de 2011, des dotations de compensations versées au titre de la suppression de la taxe professionnelle.

- La dotation globale de fonctionnement et les compensations au titre de l'"ex"-taxe professionnelle :

L'Etat a décidé de geler ses contributions (hors FCTVA) aux collectivités locales entre 2011 et 2013 (+0%) pour contribuer au redressement des finances publiques.

Pour atteindre cet objectif, le projet de Loi de Finances pour 2011 prévoit :

- une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2011 **en retrait de -2,15 M€ (-4 %)** qui s'explique par la réduction d'un montant de **-2,15 M€** équivalant à la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) perçue au titre des nouvelles recettes fiscales,
- des compensations fiscales **en retrait de -0,158 M€ (-7,55%)** servant au niveau national de "variables d'ajustement" dans les mécanismes de dimensionnement des dotations aux collectivités locales

Il en résulte **des dotations d'Etat et des compensations fiscales globalement attendues en retrait de - 4,14%**.

- Les compensations nouvelles au titre de la suppression de la taxe professionnelle : elles devraient s'élever à 185,190 M€, représentant 64,3 % des recettes fiscales.

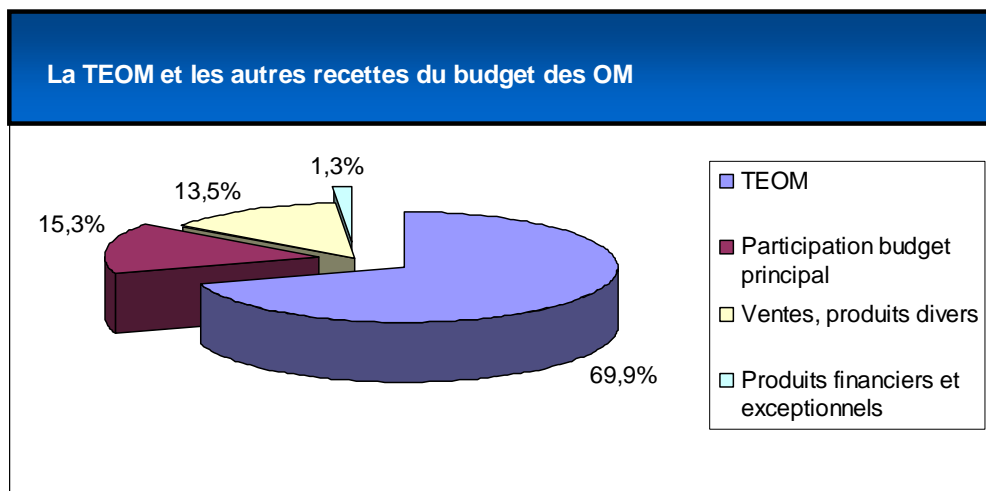
LIBELLE	notification mars 2010	PREVISIONS 2011			
		EVOLUTION		déduction TASCOM	montant
		%	montant		
PRODUIT TAXE PROFESSIONNELLE / COMPENSATION RELAIS / NOUVELLE FISCALITE	281 852 675	1,65%	4 638 325		286 491 000
PRODUIT TP/ 1ère composante COMPENSATION RELAIS 2ème composante COMPENSATION RELAIS*	281 791 185 61 490				286 491 000
simulation sénat juin 2011, actualisé loi de finances <i>(hors compensations d'exonérations reprises ci-dessous)</i>					
COMPENSATIONS					
COMPENSATION ABATTEMENT GENERAL	796 048	-7,43%	-59 146		736 902
COMPENSATION REDUCTION SALAIRES	115 072	-7,43%	-8 550		106 522
COMPENSATION REDUCTION POUR CREATION	0		0		0
COMPENSATION REDUCTION RECETTES	725 552	-7,43%	-53 909		671 643
COMPENSATION EXO ZONES ZUS, ZRU	458 273	-8,00%	-36 662		421 611
TOTAL COMPENSATIONS	2 094 945	-7,55%	-158 267		1 936 678
PRODUIT TP + COMPENSATIONS	283 947 620	0,93%	4 480 058		288 427 678
DOTATIONS					
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT					
<i>Dont dotation d'intercommunalité</i>	14 178 495	0,00%	0		14 178 495
<i>Dont dotation de compensation SPPS</i>	38 457 964	0,00%	0	-2 150 000	36 307 964
<i>Dont dotation de compensation DCTP</i>	1 030 787	0,00%	0		1 030 787
	53 000	0,00%	0		53 000
TOTAL DOTATIONS	53 720 246	-4,00%	0	-2 150 000	51 570 246
TOTAL DOTATIONS ET COMPENSATIONS	55 815 191	-4,14%	-158 267	-2 150 000	53 506 924
TOTAL RECETTES FISCALES DOTATIONS ET COMPENSATIONS	337 667 866	0,69%	4 480 058	-2 150 000	339 997 924
			2 330 058		

Les recettes affectées aux budgets annexes

Il convient de rappeler que La **taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** constitue la principale source de financement des services locaux de collecte et de traitement des déchets, en l'occurrence du budget annexe des ordures ménagères. Toute propriété soumise à la taxe foncière bâtie (TFB) l'est aussi à la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM), et elle apparaît d'ailleurs sur l'avis de la taxe foncière des contribuables. La TEOM est établie sur la moitié de la valeur locative du bien imposé. La loi de finances pour 2011 a prévu une revalorisation de ces bases de + 2 %. C'est pourquoi, afin de ne pas pénaliser encore plus les ménages, déjà durement touchés par les difficultés économiques, il est proposé de ne pas augmenter pour 2011 le taux de cette taxe, qui sera maintenu à 17,72 %.

Le produit de la TEOM était de 23,259 M€ en 2010. La revalorisation des bases de + 2%, à laquelle il faut ajouter un élargissement du périmètre des bases constaté généralement à hauteur de + 0,5 %, permet d'escompter un produit de 23,841 M€ à inscrire au budget primitif 2011. Cette croissance des bases, combinée à une maîtrise des dépenses permet de prévoir une baisse de la subvention du budget principal vers le budget annexe de l'ordre de 1,1 M€. La TEOM constituera donc près de **70 % des recettes de ce budget annexe** en 2011.

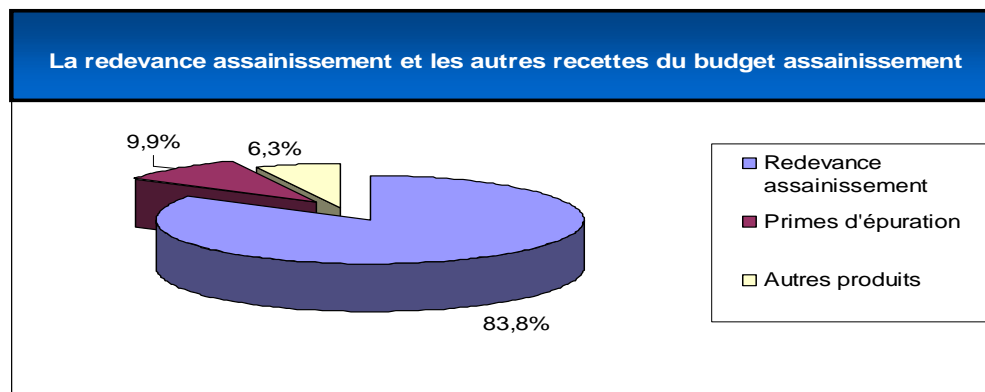
Le graphique ci-dessous montre bien sa prépondérance, en comparaison des autres recettes de ce budget.



La **redevance assainissement**, est, quant à elle, payée par les usagers du service, particuliers et entreprises, à l'exception des industriels qui, au delà d'un certain seuil, sont contraints d'assainir eux-mêmes leurs eaux usées, sous contrôle des services de la Communauté. Cette recette est affectée au budget annexe de l'assainissement.

Afin de préserver le pouvoir d'achat des usagers et malgré des besoins de financement du budget assainissement caractérisés par un besoin d'investissement accru et une réduction des consommations d'eau, il est proposé, dans le cadre d'une stratégie de maîtrise du prix de l'eau arrêtée conjointement avec le SMAERD, **de reconduire sans augmentation la redevance assainissement**. Cette absence d'augmentation des redevances devrait permettre de contenir l'évolution du prix global de l'eau au m³ à +9,7€ sur la facture globale de l'utilisateur sur une base d'une facture type de 120m³ et +7,3€ sur la facture globale de l'utilisateur sur une base de la facture moyenne constatée de 90 m³.

Ainsi, le produit de cette redevance est attendu en 2011 pour un montant de 10,500 M€, ce montant correspond aux recettes réellement encaissées en 2010, alors qu'elles étaient prévues pour 11,356 M€ au budget primitif. Cela constituera 84 % des recettes de ce budget annexe.



Le **versement transport**, affecté au budget annexe des transports, est acquitté par les entreprises de plus de 9 salariés et est assis sur leur masse salariale (totalité des salaires soumis à cotisations).

Le taux de VT peut être fixé dans la limite de :

- 0,55% pour les communes et groupement de 10 000 à 100 000 habitants,
- 1% pour les communes et groupements de plus de 100 000 habitants,
- 1,75% pour les communes et groupements de plus de 100 000 habitants si la collectivité a décidé de réaliser une infrastructure de transport collectif en mode routier ou guidé

Ces taux peuvent être majorés de 0,05% pour les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les communautés de communes.

La loi du 12 juillet 2010 dite "loi grenelle", permet désormais aux territoires comprenant une, ou plusieurs communes touristiques, de majorer de 0,2% le taux du versement transport. **Le taux maximum** possible pour une communauté urbaine est donc de $1,75\% + 0,05\% + 0,2\% = 2\%$. La collectivité dispose par ailleurs d'un délai de 5 ans pour réaliser les travaux d'infrastructure correspondants à l'origine de l'augmentation du taux de VT à 1,75% (1,80% pour les CU).

La communauté urbaine a posé sa candidature à l'appel à projet de l'Etat sur les transports en site propre, et qui approuve le projet de structuration du réseau de transport autour d'un axe "à haut niveau de service". Cette décision de réaliser un TCSP (transport en commun en site propre) est suffisante pour autoriser un relèvement du taux de VT dès 2011 et la collectivité dispose de 5 ans pour commencer à le mettre en oeuvre. Elle dispose par conséquent d'une réelle opportunité pour récupérer des nouvelles sources de financement

Dans la mesure où le taux actuel de 1,05% ne suffit pas à couvrir le financement des dépenses du budget transport, le conseil communautaire a décidé, le 16 décembre dernier, de porter ce taux à 1,55 % à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le produit attendu pour 2011 est donc de 25 M€ contre 17 M€ en 2010, et permet de ne pas recourir à une subvention du budget principal à ce budget annexe pour 2011.

Les tarifs des transports publics

La dernière augmentation des tarifs des transports publics remonte au 1er juillet 2010 à hauteur de 2,2 %. Il n'est pas prévu d'augmentation des tarifs en 2011. En effet, au cours des dernières années, les hausses de tarif sont restées proches de l'inflation.

Les recettes de la délégation

Les recettes de la délégation devraient enregistrer une diminution de 1,97 % par rapport au BP 2010, liée principalement aux évolutions démographiques et plus particulièrement à la diminution de la clientèle des scolaires subventionnés.

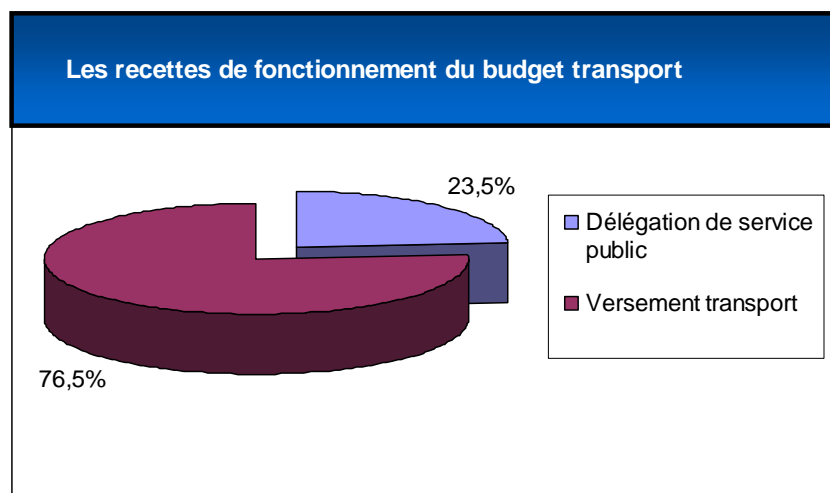
Les participations du Conseil Général

On notera cette année qu'il n'y a plus de participation du Conseil général au fonctionnement des transports urbains. Il s'agit de l'aboutissement de la réduction par tiers engagée depuis plusieurs années par le Conseil général.

Pour ce qui est de la prise en charge de la gratuité des transports scolaires accordée sous condition de distance, le Conseil général a décidé de se désengager progressivement de la prise en charge des lycéens, et de limiter son intervention à la prise en charge des collégiens. Afin de maintenir cette gratuité, le Conseil régional intervient à hauteur de 50% du désengagement du Conseil général. Pour l'année scolaire 2010-2011, le Conseil général a cependant décidé de maintenir sa prise en charge au même niveau que ce qu'elle était l'année dernière, ce qui reportera à septembre 2012 l'échéance de son retrait définitif.

Dans la pratique, l'organisation de la gratuité et le paiement des transporteurs continuent à être assurés par le conseil général jusqu'en septembre 2012 dans les mêmes conditions qu'auparavant. La participation de notre collectivité pour l'année scolaire 2009/2010 interviendra en 2011 par un reversement de la communauté urbaine auprès du conseil général d'un montant de 169.505 €.

Au total, le graphique ci-dessous illustre la répartition des différentes recettes qui alimentent le budget annexe des transports :



B) Vers une plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement

La suppression de la taxe professionnelle et de sa dynamique et l'incertitude sur l'évolution des nouvelles recettes doit contraindre la collectivité à la prudence, qui impose de **progresser dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement**.

Les charges structurelles et leur poids dans le budget

Les **dépenses de personnel** (chapitre 012) sont prévues pour 2011 à hauteur de 68,876 M€, soit une augmentation de 1,59 % par rapport au BP 2010.

Un effort a déjà été engagé dans la maîtrise de ce poste et se poursuivra en 2011.

L'objectif aujourd'hui affiché, en la matière, est le maintien des effectifs à son niveau actuel.

Cependant, à effectif constant, il faut intégrer les facteurs de croissance "naturelle" de ce poste budgétaire que représente le "glissement vieillesse technicité" (GVT) et les modifications statutaires qui s'imposent à la collectivité, (réforme de certaines filières, ou catégories, dispositif indemnitaire, croissance des cotisations de retraite, ...)

Les **subventions** font elles aussi l'objet d'une vigilance renforcée. L'objectif fixé pour 2011 est celui d'une maîtrise de l'évolution, se traduisant par une volonté de lier toute nouvelle attribution de subvention à la suppression d'une subvention existante.

Cependant, du budget primitif 2010 au budget primitif 2011, l'évolution est encore de 7,39 %. Cette variation doit être ramenée à - 10,59 % si l'on intègre les décisions modificatives intervenues au cours de l'exercice 2010.

Cette évolution constatée courant 2010 (qui explique la progression du budget 2011) se justifie, pour l'essentiel :

- par la valorisation des dépenses de personnel mis à disposition, suite à une évolution de la législation, faisant l'objet de nouveaux flux, en dépenses comme en recettes, pour un montant de 189.000 €, qui neutralise d'autant la progression, et la ramène à + 5,9 %,
- par la montée en puissance de la politique, en faveur des communes, de la gratuité d'accès des scolaires aux équipements de l'agglomération pour 239.600€, correspondant à la modification des règles de versement de ces subventions,
- par la volonté de la communauté urbaine de Dunkerque de renforcer son soutien aux associations oeuvrant en faveur de l'insertion économique et de l'emploi pour 126.000 €, et plus particulièrement le plan 3XL,
- par le renfort du soutien à la politique sportive pour 688.500 €.

Subventions

LIBELLES	BP 2010	BP+DM 2010	BP 2011	Evolution BP/BP	Evolution BP/BP+DM
	13,055 M€	15,681 M€	14,020 M€	7,39%	-10,59%

Concernant les **charges à caractère général**, liées pour l'essentiel à la production de services publics, elles seront, en 2011, en baisse de - 0,9 %. Si l'on inclut les décisions modificatives intervenues en 2010, cette variation doit être ramenée à - 5,93 %.

Cette diminution attendue des charges de fonctionnement résulte, certes, d'une part, d'un effort engagé par les services pour réduire et optimiser leurs dépenses, mais il faut tenir compte, d'autre part, des dépenses exceptionnelles engagées en 2010, telles que la conférence des villes durables, de l'ordre de 1 M€, et les assises de l'énergie qui se déroulent une année sur deux à Dunkerque avec une charge supplémentaire de 200 000 €, ce qui ramène néanmoins la baisse des charges de fonctionnement de 2010 à 2011 à -4 % environ.

Charges à caractère général

LIBELLES en M€	BP 2010	BP+DM 2010	BP 2011	Evolution BP/BP	Evolution BP/BP+DM
BUDGET PRINCIPAL	26,731	28,105	25,309	-5,32%	-9,95%
BUDGET ORDURES MENAGERES	14,039	15,740	13,925	-0,81%	-11,53%
BUDGET ASSANISSEMENT	2,042	2,051	1,968	-3,62%	-4,05%
BUDGET TRANSPORT	29,116	29,912	29,953	2,87%	0,14%
BUDGET LOTISSEMENTS	0,722	0,722	0,805	-	11,50%
TOTAL	72,650	76,530	71,960	-0,95%	-5,97%

Les **frais financiers** affichent une baisse de - 4,29 % de budget primitif à budget primitif. Cependant, si l'on compare le budget primitif 2011 aux frais financiers mandatés en 2010, c'est plutôt une variation de + 8,66 % qu'il faut envisager.

Charges financières nettes (déduction faite des produits financiers)

LIBELLES en millions d'euros	BP 2010	Mandaté 2010	BP 2011	Evolution BP/BP	Evolution BP/mandaté 2010
BUDGET PRINCIPAL	8,452	7,223	7,843	-7,21%	8,58%
BUDGET ORDURES MENAGERES	3,716	3,462	3,799	2,23%	9,73%
BUDGET ASSANISSEMENT	0,726	0,671	0,680	-6,34%	1,34%
BUDGET TRANSPORT	0,011	0,012	0,030	172,73%	150,00%
TOTAL	12,905	11,368	12,352	-4,29%	8,66%

La progression des frais financiers s'explique :

- d'une part par une légère remontée des taux courts (évolution moyenne anticipé en 2011 du taux de l'EURIBOR et du TAG) qui impacte les frais financiers payés sur la dette à taux variable,
- d'autre part dans un contexte de marché particulièrement favorable (taux longs historiquement bas), la Communauté Urbaine de Dunkerque a souhaité profiter de cette opportunité pour sécuriser certains encours à taux variable (passage à taux fixe ferme) ; cette stratégie a renchéri sensiblement le coût de la dette mais devrait profiter à la Communauté Urbaine de Dunkerque dès que les taux courts repartiront à la hausse.

Cette volonté de sécurisation de la dette répond à un besoin de lisibilité sur l'évolution des frais financiers dans un contexte de fortes incertitudes quant à l'évolution des marchés financiers mais aussi des recettes financières des collectivités locales.

La dette et sa gestion, auxquelles sont liés les frais financiers, seront abordées plus en détail dans l'analyse de la section d'investissement.

Contingents et participations obligatoires

Ce poste comprend pour l'essentiel les participations versées à différents partenaires :

- la participation versée au **SDIS** (services d'incendie et de secours du Département) est prévue pour 11,862 M€ au BP 2011, elle était de 14,796 M€ au budget primitif 2010, cependant, courant 2010, cette contribution avait été ajustée à la baisse, pour être ramenée à 11,975 M€ suite à la refonte des critères de calcul des contributions des communes et intercommunalités.

PARTICIPATION SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

LIBELLES En millions d'euros	BP 2010	BP+DM 2010	BP 2011	Evolution BP/BP	Evolution BP/BP+DM
	14,796	11,975	11,862	-19,83%	-0,94%

- le **syndicat mixte Dunkerque Neptune**, aujourd'hui principalement chargé de l'aménagement et de la gestion des ports de plaisance, recevra quant à lui 657.546 €,
- le **syndicat mixte chargé du SCOT** (schéma de cohérence territoriale) se verra allouer 245 826 € de crédits de fonctionnement,
- le **GECT** (groupement européen de coopération territoriale) recevra 16 500 € pour son fonctionnement.

La solidarité envers les communes

Si la communauté urbaine de Dunkerque est une des collectivités les plus riches (avant suppression de la taxe professionnelle), elle est également une des collectivités qui assure un des plus hauts niveaux de solidarité au bénéfice de ses communes membres, elle se situe au deuxième rang des communautés urbaines.

L'attribution de compensation, dotation obligatoire, arrêtée lors du passage à la taxe professionnelle unique, est destinée à garantir le stock de fiscalité de la commune avant le passage en TPU. Elle est stabilisée, comme les années précédentes, à son niveau de 2010, soit 126,3 M€.

Concernant la dotation de solidarité communautaire,

Il convient de rappeler que la dotation de solidarité communautaire est composée de 2 parts :

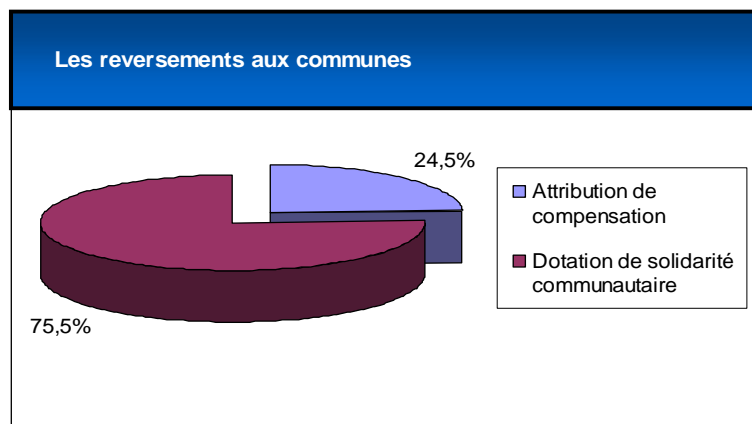
1. **la dotation d'intercommunalité** : sa vocation est de contribuer au financement du fonctionnement d'équipements communaux présentant une vocation intercommunale. Cette dotation, évaluée globalement à 13 M€ est versée par acomptes annuels abondant la DSC de l'année précédente de 2 millions d'euros, depuis 2005, dans le cadre de conventions passées avec chacune des communes concernées. L'année 2011 devait constituer l'année d'ajustement du solde de cette dotation, soit environ 1 M€. A compter de 2012, cette dotation de 13 M€ devrait être actualisée chaque année sur la base de l'indice des prix.

Toutefois, pour permettre aux communes d'anticiper la réduction de cette évolution de recette, cette progression pourrait être maintenue à 2 M€ en 2011, pour diminuer progressivement de 2012 à 2015.

2. **Une dotation de solidarité** tenant compte de la situation financière des communes (potentiel fiscal, logements sociaux, revenu par habitant). Le montant de cette dotation est fixé chaque année en fonction des recettes attendues par la collectivité. Elle était de 500 000 € en 2010, il est proposé de reconduire ce montant en 2011.
Dans ces conditions, en 2011, c'est plus de 100 % de la variation des recettes fiscales de la communauté urbaine qui sera reversée aux communes.

	Recettes fiscales	dotation de solidarité communautaire
2010 notifiées	337 667 866 €	38 727 000 €
2011 attendues	339 997 924 €	41 227 000 €
variation	2 330 058 €	2 500 000 €

La suppression de la taxe professionnelle et l'aboutissement du dispositif de dotation d'intercommunalité devront conduire la CUD et les communes à "remettre à plat" leurs relations financières dans le cadre d'un équilibre financier à élaborer, et mettre en place une politique fiscale commune dans le cadre des impôts "ménages", désormais partagés. La communauté urbaine pourrait être amenée à redéfinir, dès 2011, dans le cadre de ce dialogue, un nouveau dispositif de solidarité et d'accompagnement financier.



C) Les soldes d'épargne

L'**épargne brute**, appelée aussi "**capacité d'autofinancement**", est le flux récurrent de liquidités dégagées par le fonctionnement de l'exercice, disponible pour couvrir tout ou partie des dépenses d'investissement (dépenses d'équipement et dette en capital). Elle est donc le témoin de l'aisance de la section de fonctionnement ; en effet, une épargne brute élevée suppose un potentiel d'absorption de nouvelles dépenses de fonctionnement. Elle témoigne aussi de la capacité à se désendetter ou à investir. C'est pourquoi elle est aussi appelée capacité d'autofinancement. Elle s'obtient par la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Au BP 2010, l'épargne brute de la communauté urbaine s'élevait à 56 M€. Au BP 2011, elle est prévue pour 65,2 M€, soit 16,4 % de plus.

L'**épargne de gestion**, quant à elle, est aussi appelée "excédent brut de fonctionnement" par analogie avec le secteur privé. Elle s'obtient par la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de gestion, c'est à dire les dépenses de fonctionnement hors remboursement des intérêts d'emprunt. Ce solde d'épargne **mesure la part des ressources restantes**, une fois financées les charges courantes, **pour financer les intérêts de la dette**. En 2010, l'épargne de gestion de la communauté urbaine s'élevait à 70,2 M€ et celle prévue au BP 2011 est de 78,7 M€, soit 12,1% de plus.

L'**épargne nette**, aussi appelée "épargne disponible" ou encore "marge d'autofinancement courant" s'obtient par la soustraction à l'épargne brute du remboursement des emprunts. Elle mesure donc la part des ressources restantes une fois les charges courantes, les frais financiers et le remboursement du capital de la dette financés. Si l'épargne nette est supérieure à 0, c'est un bon résultat qui signifie que la collectivité rembourse le capital de la dette avec ses moyens propres et qu'elle conserve des ressources pour investir une fois la dette remboursée ; en revanche, si l'épargne nette est négative, cela signifie que l'épargne brute ne suffit pas à couvrir le remboursement de la dette, et que la collectivité va devoir faire appel à des recettes exceptionnelles. L'épargne nette de la CUD s'élevait pour 2010 à 33,112 M€. En 2011, elle peut être prévue à hauteur de 40,592 M€.

Néanmoins, cet indicateur trouve sa limite d'une part dans la difficulté pratique de le calculer, et d'autre part dans le fait qu'une collectivité allongeant sa dette (pratique à laquelle n'a pas recours la Communauté Urbaine de Dunkerque), et diffère ainsi son endettement, améliore artificiellement son épargne nette. A l'inverse, une collectivité qui souhaite accélérer son désendettement dégrade temporairement ce solde. Pour vérifier que la collectivité est en bonne santé financière, mieux vaut utiliser également le ratio qui prend en compte l'échelonnement du remboursement : c'est la **capacité de désendettement**. Lorsque l'on divise la dette au 31/12 d'une année par l'épargne brute de l'année, on obtient le nombre d'années nécessaires pour que la collectivité rembourse l'intégralité de son stock de dette.

Ce ratio sera étudié ci dessous (cf. "la dette et sa gestion").

3) Analyse de la section d'investissement

A) Nature et poids des dépenses d'équipement

Les investissements opérationnels de la communauté urbaine (dépenses d'équipement) –c'est à dire hors remboursement de la dette - peuvent être regroupés par nature, selon leur caractère :

➤ **liés aux politiques traditionnelles de la collectivité**, il s'agit des équipements liés à la production de services publics, tels que la collecte et le traitement des ordures ménagères, l'assainissement, le transport, l'entretien des ponts, la voirie, etc, un effort important est proposé en 2011, les crédits inscrits s'élèvent à 32,706 M€ contre 24,258 M€ au BP 2010, cet effort porte plus particulièrement sur les actions suivantes du projet communautaire :

- aménagement du réseau de voirie : 5.085.000 € au lieu de 3.397.000 € en 2010,
- le développement des itinéraires cyclables : 1.150.000 € contre 350.000 € au BP 2010,
- le renouvellement des réseaux d'assainissement : 8.362.000 € alors que l'enveloppe était de 5.476.000 € au BP 2010,
- les investissements nécessaires à la politique de collecte et traitement des déchets : 3.709.340 €, ils étaient de 3.395.200 € en 2010.
- La reconstruction du pont du triangle, prévue pour 1 390 000 €, vient également "peser" sur cette enveloppe d'investissements.
- La politique d'effacement des réseaux d'électricité est également valorisée en 2011 puisque l'enveloppe est portée de 1 100 000 € à 1 535 000 €.

Il convient de souligner que, en 2010, l'effort avait été plus particulièrement porté sur le réseau de transport collectif dans le cadre de l'acquisition des nouveaux autobus, à hauteur de 5 450 000 €, cette enveloppe est ramenée à 2 845 000 € au BP 2011.

Enfin, les travaux de mise au norme et mise en sécurité du bateau "princess Elisabeth" doivent être prévus pour 1.000.000 € en 2011.

➤ **Crédits affectés au développement urbain et à l'habitat** : 29,985 M€, ils étaient de 29,104 M€ en 2010.

➤ **Crédits affectés au développement portuaire et à l'économie** : 2,699 M€ sont inscrits à ce titre, montant identique à celui de 2010.

➤ **Les investissements à caractère exceptionnel** : **24,516 M€**, ce sont les investissements spécifiques, qui ne se reconduisent pas dans le temps, on y trouve par exemple le centre européen de la jeunesse, le FRAC, la halle aux sucres etc ...

Les crédits affectés aux investissements dits "exceptionnels" sont répartis comme suit, par ordre décroissant. Les montants sont parfois modiques, pour l'année, au regard de l'importance du projet, lorsqu'il s'agit d'un lancement d'étude.

Libellé opération	BP 2011
HALLE AUX SUCRES	7 620 000
FRAC	6 800 000
CENTRE EUROPEEN DE LOISIRS ET D'ACCUEIL	2 300 000
FOURRIERE ANIMALE	1 429 000
THEATRE LE BATEAU FEU REHABILITATION	1 030 000
MUSEE PORTUAIRE (pontons)	1 020 000
PARC PAYSAGER DE L'AA	1 000 000
RECHERCHE UNIVERSITAIRE LABORATOIRE CENTRAL IRE	800 000
COMPLEXE AQUATIQUE PAUL ASSEMAN	640 000
MISE EN ACCESSIBILITE DES SITES COMMUNAUTAIRES	585 900
REAMENAGEMENT DU SITE DE PETITE-SYNTHÉ	500 000
RESEAU DE TELECOMMUNICATON A HAUT DEBIT (solde)	382 863
NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF D'AGGLOMERATION	108 272
PROJET FRUCTOSE	100 000
Somme :	24 316 035

➤ **Et enfin, les investissements liés à l'activité de l'administration**, ce sont, par exemple, les travaux dans les bâtiments communautaires, l'achat de mobilier, matériel informatique, etc ... : ils sont prévus pour 5,233 M€ en 2011, contre 4,230 M€ au BP 2010. Cette progression s'explique par le fait que cette catégorie d'équipements "récurrents" comporte, cependant, elle même des investissements non reconductibles, qui viennent majorer exceptionnellement cette enveloppe.

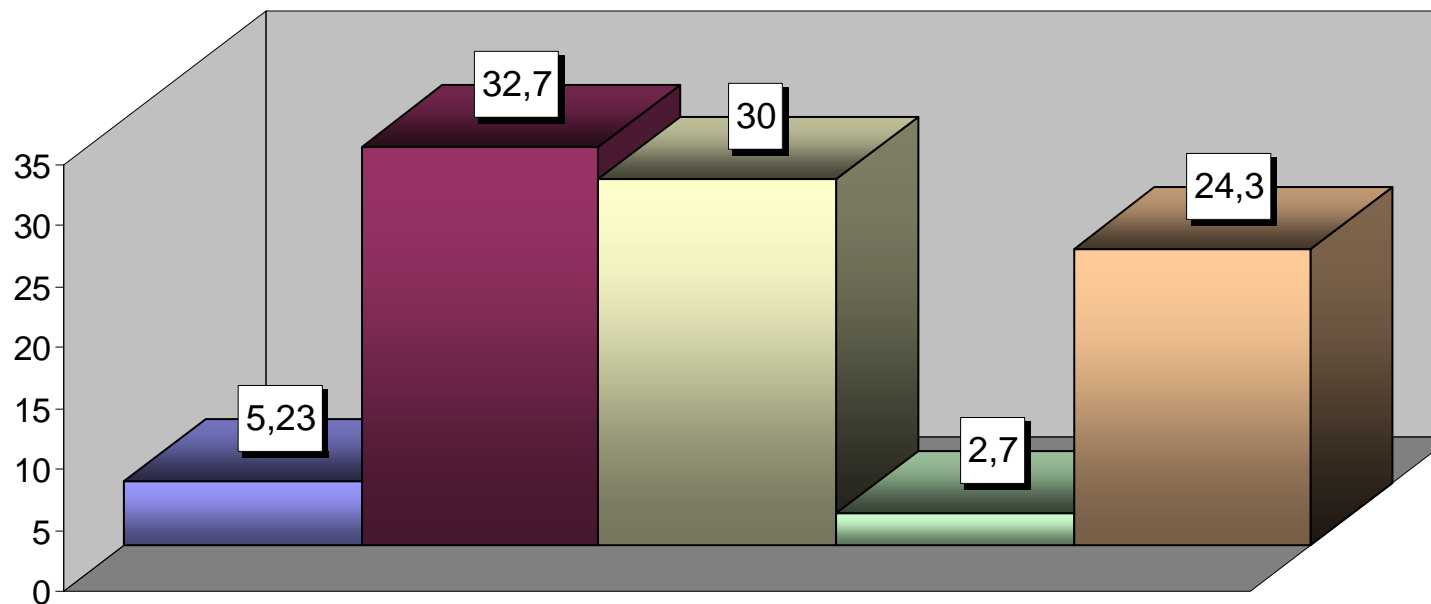
Ainsi, pour 2011, la collectivité devra supporter la remise à niveau du chauffage du bâtiment dit "quai de goole" pour 810 000 €, cette dépense fait l'objet d'un contentieux et pourrait, s'il aboutit, générer une recette

Le tableau et le graphique suivants mettent en lumière à la fois les montants proposés en 2011 et la part de chaque catégorie d'investissement dans le montant total.

LIBELLE en milliers d'euros	BP 2010	BP 2011
Investissements récurrents cadrés annuellement liés aux politiques traditionnelles de la collectivité <i>(ordures ménagères, assainissement, voirie, transports, cimetières, culture, etc...)</i>	24 258	32 706
Investissements affectés au développement urbain et à l'habitat	29 104	29 985
Le développement portuaire et le soutien à l'économie	2 693	2 699
Investissements exceptionnels	33 384	24 316
Investissements liés au fonctionnement de l'administration <i>(travaux bâtiments, maintenance patrimoine, mobilier, matériel, etc...)</i>	4 230	5 233
TOTAL GENERAL	93 669	94 939

Investissements par nature : montants

(En millions d'euros)



- Investissements liés au fonctionnement de l'administration
- Investissements récurrents liés aux politiques traditionnelles
- Investissements affectés au développement urbain et à l'habitat
- Développement portuaire et soutien à l'économie
- Investissements exceptionnels

B) Mode de financement des investissements

Les collectivités peuvent autofinancer leurs investissements (grâce à l'épargne brute), les financer entre autres grâce au FCTVA ou aux subventions et participations perçues, mais aussi emprunter.

Pour 2011, l'épargne brute est en progression de 9,2 M€ comme nous l'avons vu lors de l'examen de la section de fonctionnement.

Les subventions d'investissement sont attendues pour 6,374 M€, elles l'étaient pour 5,945 M€ au BP 2010.

Le recours à l'emprunt est prévu, pour 2011, à hauteur de 42,6 M€, il l'était pour 47,2 M€ au BP 2010. L'amélioration de l'épargne nette explique cette diminution.

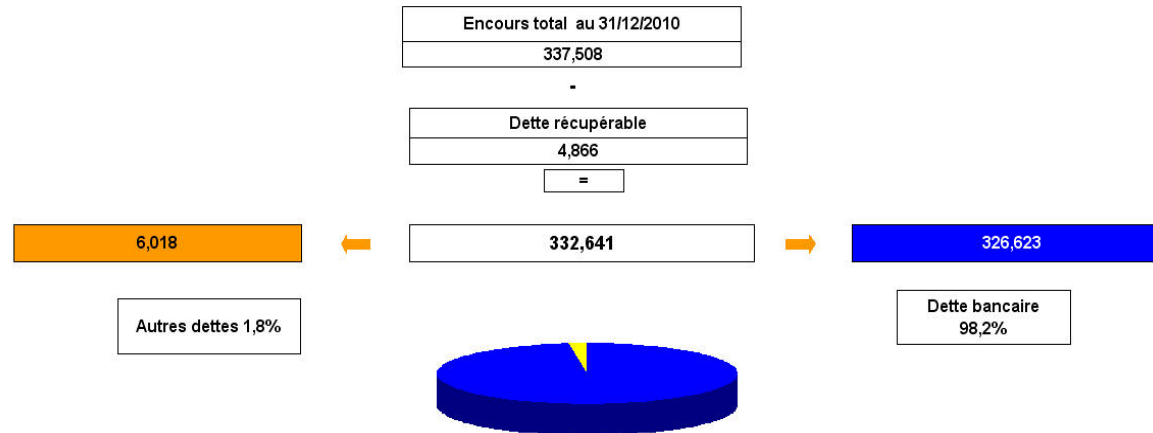
C) La dette et sa gestion :

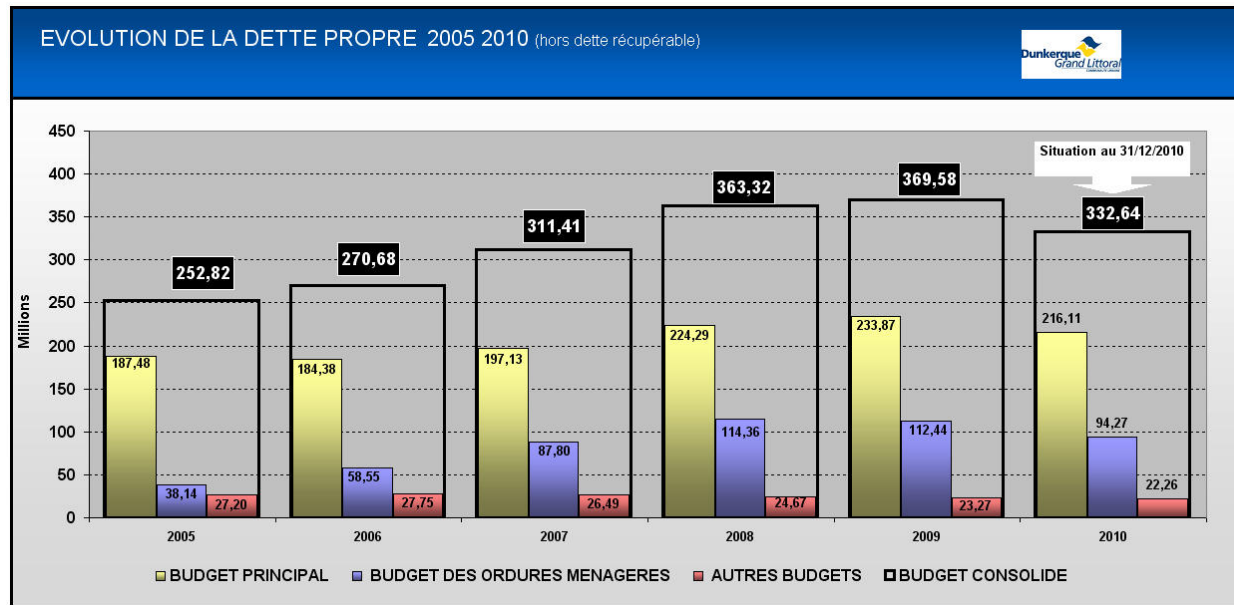
Stock de dette et ratios

La dette de la communauté urbaine de dunkerque s'affiche au total à 337.5 M€ au 31/12/2010 . Cette dette se compose pour partie d'une dette dite "récupérable" pour 4,86 M€ souscrite auprès de l'agence de l'eau pour le financement d'investissements portés par la Lyonnaise des Eaux (opération en dépense et recette) de sorte que la dette propre réellement imputable à la communauté urbaine de Dunkerque s'établit à **332,64 M€**.

Encours de la dette globale au 31/12/2010

En millions d'euros

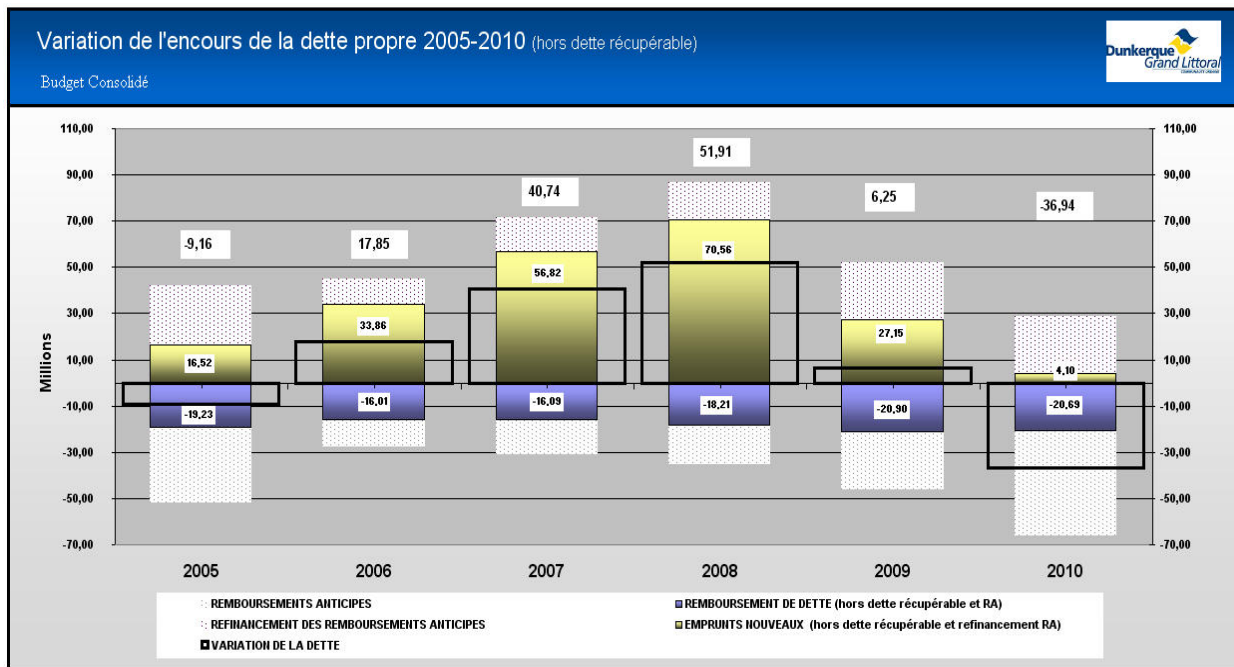




Au 31/12/2010, l'endettement consolidé s'affiche donc de manière significative à la baisse à 332,6 M€ (-36,94 M€) contre 369,58M€ au 31/12/2009. Ce recul de l'endettement est constaté pour l'essentiel sur les budget principal (-17,76 M€) et ordures ménagères (-18,17 M€).

Contrairement aux années précédentes où la forte dynamique de l'investissement avait entraîné un besoin de financement par emprunt plus élevé (variation positive de la dette conduisant à un accroissement de l'endettement), l'année 2010 affiche une variation négative (conduisant à un désendettement), qui s'explique par :

- une épargne brute en augmentation,
- l'encaissement d'une recette d'investissement, exceptionnelle mais attendue, de 17,66 M€ lié au versement du FCTVA dans le cadre du Centre de Valorisation Energétique et du Centre de Valorisation Organique (affectée au remboursement de la dette du budget des ordures ménagères spécifiquement mobilisée pour cette opération de TVA,
- un niveau moindre des dépenses d'investissement, en 2010, par rapport à ces dernières années, comme évoqué ci-avant.



S'agissant de l'année 2011, l'évolution de l'endettement sera directement corrélée au volume des investissements qui seront réalisés courant 2011.

Il est difficile d'établir des prévisions d'endettement et de capacité de désendettement à partir d'un budget prévisionnel. En effet, ces éléments sont liés, d'une part au montant des dépenses d'investissement effectivement mandatées, et , d'autre part, au montant de l'épargne brute dégagée. Or, l'épargne brute s'avère, en règle générale, toujours supérieure au montant prévisionnel. Cette "sur-réalisation" de l'épargne s'explique, dans toutes les collectivités, par des dépenses de fonctionnement qui ne sont jamais consommées à 100 %, et des recettes de fonctionnement généralement supérieures aux prévisions.

Néanmoins, si les consommations de crédits 2011 étaient parfaitement conformes aux prévisions du budget primitif, l'endettement constaté fin 2011 serait de l'ordre de 350 M€, rapporté à une épargne brute de 65,2 M€, générant une capacité de désendettement de l'ordre de 5,4 années.

Gestion de la dette et de la trésorerie

Dans le cadre de la charte de bonne conduite conclue entre les établissements bancaires et les collectivités, ces dernières se sont engagées (6^{ème} engagement) à développer l'information financière sur les produits structurés.

Informations relatives aux produits structurés :

Malgré un recours significatif aux produits structurés, soit 41.38 % de l'encours de la dette (présentation complète des produits structurés détaillant précisément les encours, la nature des indices sous-jacents et la structure des produits structurés dans les documents budgétaires et annexes), **la dette de la Communauté Urbaine de Dunkerque apparaît sécurisée** dans la mesure où 73.28% des produits structurés sont positionnés essentiellement sur des montages peu complexes et présentant peu de risque.

INFORMATIONS SUR LA DETTE BANCAIRE (1)				
ENCOURS AU 31/12/2010	326 623 366 €			REPARTITION PAR TYPE DE TAUX (avec opérations de swap) en %
	dont	encours	%	
FINANCEMENTS CLASSIQUES	191 478 999 €	58,62%	45	TAUX FIXE 75,07%
FINANCEMENTS STRUCTURES	135 144 367 €	41,38%	17	dont taux fixe fort 43,77%
dont produits structurés dits "classiques"	99 037 693 €	30,32%	13	dont taux fixe faible 31,30%
dont produits structurés dits "volatils"	36 106 674 €	11,05%	4	TAUX VARIABLE 24,93%
				dont taux variable fort 14,14%
TOTAL	326 623 366 €	100%	62	dont taux variable faible 10,78%

* Dette bancaire au 31/12/2010 (hors dette agence de l'eau et autres dettes ; emprunt en devises valorisé au taux de change à l'origine)

Cette situation est d'ailleurs confirmée après application pour chacun des emprunts (et opérations d'échanges de taux associées), de la classification des risques définis dans le cadre de la Charte de Bonne Conduite* "Gissler", puisque 87.66% de la dette bancaire est positionnée sur un risque faible.

ETAT DE LA DETTE REPARTITION DE L'ENCOURS* (TYPOLOGIE) selon le tableau des risques définis dans la Charte de Bonne Conduite (GISSLER)

RISQUE INDICES SOUS-JACENTS	1	2	3	4	5	hors charte
RISQUE DE STRUCTURE						
A	64,51%	-	-	-	-	0,24%
B	8,56%	-	-	1,05%	-	-
C	14,59%	-	-	-	-	-
D	-	-	-	-	-	-
E	1,89%	2,95%	2,90%	-	-	-
Hors charte	-	-	3,31%	-	-	-

** emprunt en devise étrangère valorisé au taux de change à l'origine*

	Encours exposé à un risque faible
	Encours exposé à un risque intermédiaire
	Encours exposé à un risque élevé

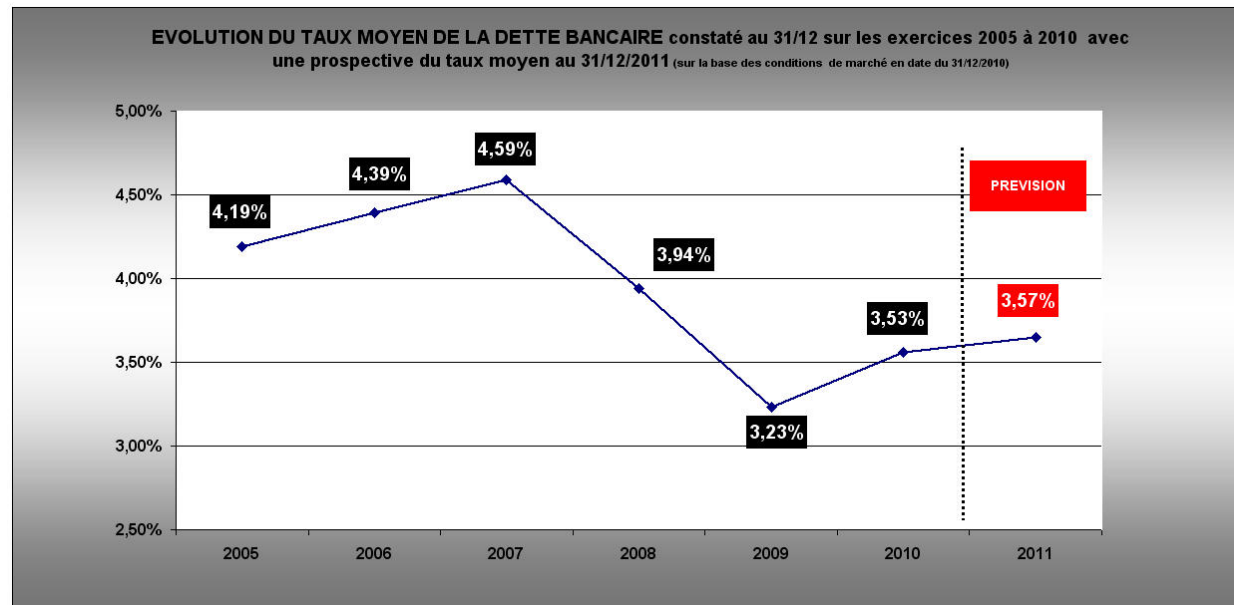
*La charte de bonne conduite signée au mois de décembre 2009 (entre les associations nationales d'élus et les grandes banques françaises) vise à régir les rapports mutuels entre collectivités territoriales et établissements bancaires. Celle-ci formule un certain nombre d'engagements réciproques devant notamment permettre une meilleure maîtrise des risques.

Dans ce cadre, a été définie une matrice des risques afin de permettre une classification des produits proposés aux collectivités locales.

Cette classification retient deux dimensions :

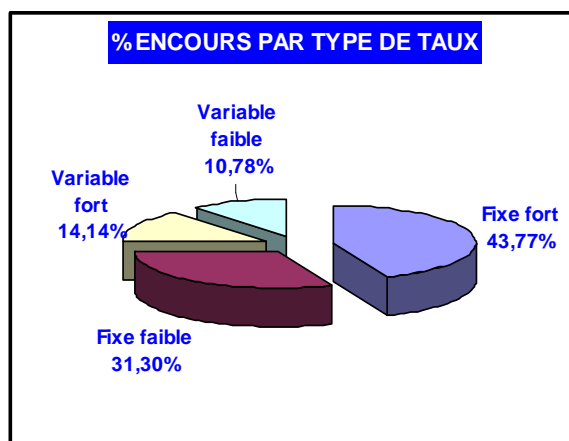
- le risque associé à l'indice ou les indices sous-jacents : les indices de la zone Euro (Euribor, CMS EUR, etc.) sont ainsi considérés de risque minimum (risque 1) quant les écarts entre indices hors zone Euro présentent le risque maximum (risque 5),
- le risque lié à la « structure » du produit : allant de A à E ; plus la structure est dynamique, plus le produit sera considéré comme risqué

Le coût de la dette bancaire demeure attractif, même si une légère hausse est constatée au terme de l'exercice 2010 **avec un taux moyen à 3.53%** pour une durée de vie et une vie moyenne résiduelle respectivement de 16 ans et 7 mois et de 9ans et 2 mois.



Dans un contexte de marché particulièrement favorable (taux longs historiquement bas), la communauté urbaine de Dunkerque a souhaité profiter de cette opportunité pour sécuriser certains encours à taux variable (passage à taux fixe ferme) ; cette stratégie a renchéri sensiblement le coût de la dette mais devrait profiter à la communauté urbaine dès que les taux courts repartiront à la hausse.

Les taux d'intérêt devraient rester favorables aux collectivités en 2011 dans un contexte économique difficile (faible croissance, inflation maîtrisée...) ; **le coût de la dette devrait peu évoluer en 2011**, le taux moyen anticipé à 3,57% fin 2011, se situant très proche de celui constaté en fin d'exercice 2010.



Compte tenu du désendettement constaté au terme de l'exercice 2010 (remboursement de la dette à taux variable) et des opérations de sécurisation décrites précédemment, la structure de la dette est majoritairement à taux fixe à 75 %. Les prochaines contractualisations d'emprunts devront être principalement orientées à taux variable afin de retrouver une répartition plus en adéquation avec l'objectif fixé à 60% taux fixe-40% taux variable.

La dette de la communauté est composée de 62 contrats d'emprunt, ainsi que 22 swaps¹ et une ligne de trésorerie. L'encours présente une répartition de prêteurs qui se dessine autour des 4 principaux pôles bancaires :

REPARTITION DU CRD PAR BANQUE			
BANQUES	CRD AU 31/12/2010	%	Nombre de contrat
DEXIA CREDIT LOCAL	126 528 534 €	39%	21
GROUPE CREDIT AGRICOLE	55 042 184 €	17%	9
SOCIETE GENERALE	49 957 187 €	15%	8
GROUPE CAISSE D'EPARGNE	51 931 075 €	16%	16
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	35 750 000 €	11%	5
CIC BANQUE SCALBERT DUPONT	5 631 547 €	1,72%	1
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 782 838 €	0,55%	2

¹ Contrats d'échange de flux financiers entre deux parties, ici la banque et la collectivité ; ils permettent de modifier les caractéristiques d'actifs financiers, par exemple lorsqu'une collectivité souhaite transformer un emprunt à taux fixe élevé en emprunt à taux indexé, pour profiter d'une baisse des taux.

II BUDGET 2011 DECLINE DANS LE CADRE DU PLAN PLURIANNUEL D'ACTIONS DU PROJET COMMUNAUTAIRE

9 797 458 2 781 401 7 016 057

1. REGARDER VERS LE LARGE : un territoire ouvert sur la mer et le monde

1.1 Favoriser l'excellence portuaire et logistique

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	1 343 346	293 646	1 049 700
1110 Accompagnement au développement du port	1 343 346	293 646	1 049 700

1.2 Cultiver notre potentiel maritime et littoral

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	5 663 658	1 997 301	3 666 357
1210 Stations balnéaires	550 000		550 000
1220 Développement de la plaisance	760 281	760 281	
1230 Musée portuaire	3 296 877	1 180 520	2 116 357

1240 Patrimoine maritime	1 056 500	56 500	1 000 000
--------------------------	-----------	--------	-----------

1.3 Poursuivre l'ouverture du territoire sur le monde

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	2 790 454	490 454	2 300 000
1310 Politique de relations internationales de la CUD	483 954	483 954	
1320 Echanges européens	2 306 500	6 500	2 300 000
	38 452 011	21 200 471	17 251 540

2. PRESERVER ET VALORISER : un environnement de qualité

2.1 Répondre au défi du climat et de l'énergie

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	3 009 691	629 691	2 380 000
2110 Intégration des ouvrages EDF dans l'environnement	1 609 000	74 000	1 535 000
2120 Soutien à l'innovation et au développement des projets pilotes	100 000	50 000	50 000
2130 Organisation des assises de l'énergie	219 900	219 900	
2140 Plan de sensibilisation des usagers aux économies d'énergie	572 000	2 000	570 000
2150 Plan Lumière	123 000	68 000	55 000
2160 Utilisation de l'énergie dans le patrimoine communautaire	135 000		135 000
2170 Education à l'environnement	250 791	215 791	35 000

2.2 Contribuer à la sauvegarde de la biodiversité

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	1 904 660	274 660	1 630 000
2210 Grands espaces verts de loisirs et de nature	1 640 160	272 660	1 367 500
2220 Accompagnement paysager des grandes infrastructures	264 500	2 000	262 500

2.4 Réduire, trier, valoriser nos déchets

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	17 709 180	13 999 840	3 709 340
2410 Traitement des déchets	12 475 810	11 630 810	845 000
2420 Collecte sélective des déchets	3 114 630	2 094 630	1 020 000
2430 Renouveler et moderniser les équipements de la collecte	1 849 740	5 400	1 844 340
2440 Réactiver la politique déchets et élaboration de la charte	269 000	269 000	

2.5 Sauvegarder l'eau, patrimoine précieux et fragile

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	15 828 480	6 296 280	9 532 200
2510 Réseaux d'assainissement	6 587 980	1 125 980	5 462 000
2520 Réseaux d'eau pluviale	6 167 500	3 267 500	2 900 000
2530 Renouvellement et mise en conformité du dispositif incendie	314 000	52 000	262 000
2540 Station d'épuration / études	1 438 500	1 178 000	260 500
2550 Renouveler et moderniser les équipements d'exploitation	1 320 500	672 800	647 700

25 532 502 6 286 884 19 245 618

3. ATTIRER ET RAYONNER : une économie dynamique et tournée vers l'avenir

3.0 Promouvoir le territoire

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	501 000	316 000	185 000
3010 Relations publiques et image de la communauté	501 000	316 000	185 000

3.1 Conjuger la compétitivité industrielle et les exigences environnementales

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	1 357 555	357 555	1 000 000
3110 Environnement Industriel	1 357 555	357 555	1 000 000

3.2 Diversifier et renforcer l'économie locale par l'innovation et l'entrepreneuriat

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	866 555	558 555	308 000
3210 Entrepreneuriat	529 900	274 900	255 000
3220 Développement Universitaire, Recherche et Innovation	336 655	283 655	53 000

3.3 Diversifier et renforcer le tissu des PME et des PMI

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	2 071 200	885 200	1 186 000
3310 Assurer des aménagements durables pour l'accueil des entreprises	300 000	200 000	100 000
3320 Accompagner les entreprises dans leurs projets	1 110 000	110 000	1 000 000
3330 Construction d'un immeuble pour les entreprises TIC	119 200	33 200	86 000
3340 Sensibilisation des entreprises	542 000	542 000	

3.4 Diversifier une économie résidentielle et responsable

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	709 255	245 502	463 753
3410 Kursaal	403 753	55 000	348 753
3420 Stratégie de développement du tourisme	198 102	83 102	115 000
3430 Mise en oeuvre des actions touristiques	107 400	107 400	
3440 Economie sociale et solidaire	0	0	

3.5 Faire des dynamiques culturelles et sportives des leviers de développement

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	20 026 937	3 924 072	16 102 865
3510 Attirer et rayonner par des événements culturels et sportifs	449 750	449 750	
3520 Attirer et rayonner par des équipements culturels	19 363 940	3 471 622	15 892 318
3530 Attirer et rayonner par des équipements sportifs	213 247	2 700	210 547

255 788 341 212 026 073 43 762 268

4. S'EPANOUIR : une agglomération solidaire où il fait bon vivre

4.1 S'épanouir dans la ville intense

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	8 155 900	1 181 100	6 974 800
4110 Dynamiser le centre d'agglomération	2 502 100	162 100	2 340 000
4120 Maîtriser le développement des zones d'aménagement	1 528 800	1 019 000	509 800
4130 Renforcer le tissu urbain existant	4 125 000		4 125 000

4.2 Réaliser des espaces publics exemplaires

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	12 195 400	400 000	11 795 400
4210 Réaliser des espaces publics exemplaires	1 800 000		1 800 000
4220 Réduire les inégalités urbaines	10 395 400	400 000	9 995 400

4.3 Promouvoir un habitat de qualité

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	10 843 127	1 246 059	9 597 068

4310 Soutenir l'accession sociale à la propriété	1 000 000		1 000 000
4320 Renforcer et équilibrer l'offre locative sociale	2 811 100	9 000	2 802 100
4330 Soutenir la réhabilitation du parc privé et lutter contre l'habitat indigne	4 278 773	633 123	3 645 650
4340 Création de terrains d'accueil des gens du voyage	1 349 850	187 350	1 162 500
4350 Assurer l'accès de tous au logement	1 403 404	416 586	986 818

4.4 Repenser les mobilités

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	47 232 850	32 559 850	14 673 000
4410 Développement du réseau de transports collectifs	33 388 800	30 543 800	2 845 000
4430 Assurer l'accessibilité totale des personnes	1 575 000		1 575 000
4440 Développement des itinéraires cyclables (plan vélo)	1 150 000		1 150 000
4450 Diverses études PDU : routes et transports en commun	150 000		150 000
4460 Aménagements de sécurité routière et "zones 30"	573 500	258 500	315 000
4470 Ponts, passerelles et parkings	2 844 200	391 200	2 453 000
4480 Aménagement du réseau de voirie communautaire	5 554 100	469 100	5 085 000
4490 Signalisation routière : horizontale, verticale, lumineuse	1 997 250	897 250	1 100 000

4.5 Ancrer les solidarités en réduisant les inégalités

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	3 071 218	3 047 218	24 000
4510 Salles de sports pour lycées et collèges	6 000	1 000	5 000
4520 Diagnostic santé et programme du territoire	291 298	291 298	
4530 Politique éducative d'agglomération	1 075 103	1 075 103	

4540 Emploi et solidarité	1 698 817	1 679 817	19 000
---------------------------	-----------	-----------	--------

4.6 Ancrer les solidarités en renforçant le lien social

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	6 127 878	5 433 878	694 000
4610 Cybercentres	5 000	5 000	
4620 Sensibilisation et formations culturelles	71 500	71 500	
4630 Accompagnement des pratiques culturelles	11 800	11 800	
4650 Politique sportive en faveur de la solidarité	5 747 390	5 107 390	640 000
4660 Prévention de la délinquance	118 988	118 988	
4670 Promotion des TIC et animation du réseau de cybercentres	74 000	20 000	54 000
4680 Stratégie de développement culturel	99 200	99 200	

4.7 Ancrer les solidarités en développant le sentiment d'appartenance au territoire

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	168 161 968	168 157 968	4 000
4710 Fiscalité et dotations aux communes	168 157 968	168 157 968	
4720 Immeubles en fête	4 000		4 000

5. AUTRES CHAMPS D'ACTION

5.1 Maintenance, renouvellement de matériel , travaux divers

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	9 633 335	5 121 710	4 511 625
5110 Bâtiments communautaires : divers travaux	2 814 300	1 143 800	1 670 500
5120 Centre Technique Communautaire	203 000	203 000	
5130 Maintenance du patrimoine communautaire	676 050	331 050	345 000
5140 Mobilier, matériel, matériaux et véhicules : renouvellement	5 939 985	3 443 860	2 496 125

5.2 Instruments de cohérence territoriale

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	3 702 916	2 699 666	1 003 250
5210 PLU, SCOT, PLH	572 676	539 426	33 250
5220 Subvention annuelle à l'AGUR	1 714 000	1 714 000	
5230 Prospective, évaluation et stratégie	154 600	154 600	
5240 Développement durable	285 490	285 490	
5250 Mise en place d'Intranet entre services publics	86 000	6 000	80 000
5260 Investissements dans les cimetières	890 150	150	890 000

5.3 Divers équipements

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	2 153 183	341 320	1 811 863
5310 Fourrière automobile	30 000	30 000	
5320 Fourrière animale : salubrité publique	1 740 320	311 320	1 429 000
5340 Boucle locale Telecom	382 863		382 863

5.4 Charges communes de l'administration

	BP 2011	Fonctionnement	Investissement
	189 333 980	108 481 949	80 852 031
5410 Opérations financières	6 843 428	5 678 428	1 165 000
5420 Charges de personnel	71 161 702	71 036 702	125 000
5430 Frais financiers	92 726 662	13 571 831	79 154 831
5440 Contribution de la CUD au SDIS	11 862 495	11 862 495	
5450 Fonctionnement général	6 739 693	6 332 493	407 200